

Les grandes réalisations qui ont marqué l'année 2014

Fin du mandat du BNUB au Burundi



Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, remet le drapeau de l'ONU au Ministre des relations extérieures et de la coopération internationale du Burundi, Laurent Kavakure, lors de la cérémonie de descente du drapeau

Une cérémonie symbolique a eu lieu ce vendredi 12 décembre 2014 à Bujumbura pour marquer la fin officielle du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), conformément à la résolution 2137 (2014) du Conseil de sécurité. Le ministre burundais des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Laurent Kavakure et le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman ont présidé l'événement en présence du Représentant spécial du Secrétaire général au Burundi, Parfait Onanga-Anyanga.

Les deux responsables des Nations Unies ont remercié le Gouvernement du Burundi et réaffirmé que l'organisation demeure engagée au Burundi { travers l'équipe pays mais aussi avec une mission électorale. La cérémonie a été également marquée par la descente de drapeau en présence de nombreux invités à savoir des membres du Gouvernement et des représentants d'institutions étatiques, des leaders religieux et de la société civile, représentants des médias, diplomates, l'équipe pays des Nations Unies ainsi que le personnel du BNUB. Le drapeau a été remis au ministre Kavakure, signe de la poursuite des relations entre les Nations Unies et le Burundi .

RSSG Parfait Onanga-Anyanga : «Extrêmement satisfait de la coopération qui a existé entre le BNUB et le Gouvernement »

Conformément à la résolution 2137 du conseil de sécurité, le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) ferme ses portes au 31 décembre 2014. Pendant quatre ans, le BNUB a accompagné le Gouvernement du Burundi dans plusieurs domaines dont notamment la promotion du dialogue politique en vue des élections de 2015; la protection et la promotion des droits de l'homme; la justice et le renforcement des capacités institutionnelles et la mobilisation des partenaires internationaux à accompagner le Burundi dans ses efforts de développement et de consolidation de la paix. Dans l'interview ci-dessous, le Représentant spécial du Secrétaire général et chef du BNUB, M. Parfait Onanga-Anyanga, se dit satisfait du travail accompli et reste confiant quant à l'avenir du pays.

Le mandat du BNUB prend fin le 31 décembre prochain. Quelles sont ses principales réalisations ?

La principale réalisation du BNUB au Burundi, c'est d'avoir pu accompagner le Gouvernement du Burundi et la communauté burundaise dans un certain nombre de domaines qui relevaient justement de sa compétence. Aussi bien sur des questions liées au dialogue politique que sur des questions liées à la promotion de la gouvernance, de l'Etat de droit ; de la promotion et du respect des droits de l'homme ; des questions de développement en appui avec l'ensemble de l'équipe. Vous vous souviendrez que notre mission était non seulement d'être responsable du Bureau des Nations Unies, mais aussi d'être le chef de la famille des Nations Unies au Burundi. Et, je vais donc en profiter ici pour dire l'immense satisfaction que j'ai eue de travailler avec des collègues d'une grande compétence et dont l'engagement pour le Burundi est indéniable. C'est donc ça ma satisfaction. Mais, au-delà de ça, c'est surtout la satisfaction d'avoir été au contact avec les Burundais ; d'avoir eu l'opportunité et l'immense chance de rencontrer les hommes et les femmes du Burundi ainsi que les jeunes de ce pays.



Le RSSG, Parfait Onanga Anyanga (à droite) reçu en audience par le Président de la République, Pierre Nkurunziza.

Comment évaluez-vous la coopération avec le Gouvernement et les autres partenaires dans la mise en oeuvre du mandat du BNUB ?

Je peux simplement vous dire que d'une manière générale, je suis extrêmement satisfait de la qualité de la coopération qui a existé entre le Bureau des Nations Unies au Burundi, le Gouvernement du Burundi et les partenaires du Burundi. Je le dis conforté en cela par le travail de coordination que nous avons mené tout récemment encore pour préparer ce qu'on appelle le Plan de Transition visant justement le transfert des responsabilités du BNUB à l'équipe pays. Tout au long de ce processus, nous l'avons fait de manière inclusive avec le Gouvernement, avec les partenaires y compris l'Union Africaine, l'Union Européenne mais aussi les partenaires bilatéraux du Burundi représentés ici. Nous avons véritablement eu un processus inclusif qui nous permet aujourd'hui de dire que notre travail n'aurait jamais été ce qu'il a été si nous n'avions pas eu cette excellente coopération extrêmement fructueuse avec l'ensemble de nos partenaires. ■

Les tambours du Burundi font désormais partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Selon la description qu'en font les détenteurs de l'élément, la Danse rituelle au tambour royal, c'est la traduction exacte de «*Umurisho w'ingoma*» ou «*Ingoma z'Uburuúndi*». Cette danse est un spectacle qui associe le son du battement des tambours, puissant et synchronisé, à des danses, de la poésie héroïque et des chants traditionnels. Toute la population du Burundi la reconnaît comme un élément fondamental de son patrimoine et de son identité.

La danse rituelle au tambour royal exige au moins une dizaine de tambours, toujours en nombre impair, disposés en demi-cercle autour d'un tambour central. Plusieurs tambours sont battus sur un rythme continu, tandis que les autres suivent la cadence ordonnée par le tambour central. Deux ou trois tambourinaires exécutent ensuite des danses au rythme du groupe.

Ce spectacle rituel est joué lors des fêtes nationales ou locales et pour accueillir les visiteurs de marque. Il est censé réveiller les esprits des ancêtres et chasser les esprits maléfiques.

La danse rituelle au tambour royal est aussi l'occasion de transmettre des messages culturels, politiques et sociaux, ainsi qu'un moyen privilégié de réunir des personnes de générations et d'origines diverses, encourageant ainsi l'unité et la cohésion sociale.

Le Gouvernement du Burundi a présenté la candidature de la Danse rituelle au tambour royal en novembre 2013 en vue de son inscription en 2014.

Du 27 au 28 mars 2014, l'Organe Subsidaire du Comité Intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a analysé les candidatures soumises et a estimé que la danse «*Umurisho w'ingoma*» pouvait être inscrite sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI).

Dans ce numéro

1. *Fin du mandat du BNUB au Burundi*, p.1 ;
2. *RSSG Parfait Onanga-Anyanga : «Extrêmement satisfait de la coopération qui a existé entre le BNUB et le Gouvernement»*, p. 1 ;
3. *Les tambours du Burundi font désormais partie du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO*, p. 2 ;
4. *L'ONUSIDA aux côtés du Burundi pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant à l'horizon 2015*, p. 3 ;
5. *Le PNUD construit un modèle de développement d'après crise*, p. 4 ;
6. *Open Day 2014 : bilan et perspectives dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1325 au Burundi*, p. 5 ;
7. *Le PAM Burundi achète déjà chez les producteurs locaux*, p. 6 ;
8. *Le Burundi est préparé à une réponse pour un éventuel cas de la Maladie à Virus d'Ébola*, p. 7 ;
9. *La réinstallation, une avancée vers des solutions durables pour les réfugiés*, p. 8 ;
10. *Lancement de la journée mondiale de l'alimentation édition 2014 à Muramvya*, p. 9 ;
11. *Le droit à l'éducation des enfants vulnérables une préoccupation pour les volontaires des Nations Unies*, p. 10.

vernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a analysé les candidatures soumises et a estimé que la danse «*Umurisho w'ingoma*» pouvait être inscrite sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI).

Dans son mot de remerciement prononcé dans les enceintes de l'UNESCO à Paris, Monsieur Adolphe RUKENKANYA, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a estimé que « c'est une richesse culturelle immense que le Burundi vient d'offrir à l'humanité », car cette danse va contribuer à



Le moment fort a été celui de l'adoption des propositions de l'Organe Subsidaire par le Comité Intergouvernemental, qui, dans sa session du 24 au 28 novembre 2014, a reconnu que la Danse rituelle au tambour royal satisfaisait à tous les critères et a pris la décision de l'inscrire sur la Liste Représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

renforcer la visibilité et l'importance, non seulement du patrimoine culturel immatériel du Burundi, mais aussi celui de l'Humanité.

Il a également indiqué certaines des mesures que le Gouvernement du Burundi envisage pour assurer la transmission de cette danse, sa protection et sa promotion, sans oublier la recherche. Le Ministre a conclu son intervention en sollicitant de la part des amis du Burundi, « des appuis multiformes pour la promotion et la protection de cette danse au niveau national et international ».

L'intervention du Ministre a été prolongée par l'exécution de la danse «*Ingoma z'Uburuúndi*» sur le podium de la salle de l'UNESCO où se tenait la conférence. Ce spectacle s'est poursuivi dans les couloirs de cette Institution et a été fort ovationné. ■

L'ONUSIDA aux côtés du Burundi pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant à l'horizon 2015



Le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, Michel SIDIBE (à droite) au sortir de l'audience avec le Premier Vice-Président de la République du Burundi, Prosper BAZOMBANZA (à gauche)

Par deux fois en l'espace d'une année, le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA et Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies, Monsieur Michel Sidibé a visité le Burundi qui figure parmi les 22 pays pilotes pour la mise en œuvre du Plan Mondial d'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant à l'horizon 2015 et du maintien de leurs mères en vie.

Lors de sa dernière visite du 4 au 5 juillet 2014, le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA a été reçu en audience à la Première Vice – Présidence de la République au cours de laquelle, Monsieur Michel Sidibé a apprécié le fait que le Burundi fait partie des pays qui commencent à briser la trajectoire de l'épidémie avec la réduction de nouvelles infections à VIH. Il a exhorté les autorités du Burundi et celles de l'Afrique en general à investir davantage dans la réponse au VIH. Selon lui, l'Afrique doit se prendre en main en produisant elle-même des médicaments. Elle ne devrait pas mettre les gens sous traitement avec des fonds et des médicaments venant de l'extérieur.

20.000\$ de l'ONUSIDA à l'ANSS pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant

L'objectif majeur de la visite du Directeur Exécutif de l'ONUSIDA au mois de juillet 2014 au Burundi était de rendre hommage à l'Association Nationale de Soutien aux personnes séropositives et malades du Sida pour ses 20 ans d'activités de lutte contre le sida. Michel SIDIBE a personnellement pris part à la soirée de gala organisé le 4 juillet 2014 pour collecter de fonds afin de développer des activités de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Madame Jeanne GAPIYA NIYONZIMA, Présidente et Représentante Légale de l'ANSS a exprimé la joie et la fierté qu'elle éprouvait lors de cette soirée de Gala en compagnie du Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, parrain de l'activité.

L'invitation du Directeur Exécutif de l'ONUSIDA par l'ANSS pour justement parrainer cette soirée de Gala était en elle-même un signe de reconnaissance de l'appui soutenu dont l'ANSS avait bénéficié depuis 1996, de la part de quelqu'un qui avait tout de suite compris que la société civile pouvait jouer un grand rôle dans cette dynamique.

A cette occasion, madame GAPIYA a présenté quelques résultats phares de l'action de l'ANSS, notamment que l'ANSS a été la première association au Burundi à mettre en place un programme de prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH/Sida ; qu'elle dispose actuellement, d'une file active de 7460 patients dont 6341 mis sous traitement antirétroviral, l'ANSS est le centre le plus important de traitement antirétroviral au Burundi.

Selon la Présidente de l'ANSS, ces résultats ont été obtenus avec le concours de plusieurs partenaires dont le gouvernement au premier plan. Le partenariat développé avec celui-ci a abouti à une négociation réussie pour l'exonération des taxes sur les médicaments antirétroviraux et à d'autres mesures politiques salutaires comme la mise en place d'un Fonds National de solidarité thérapeutique en 1999 et la gratuité des ARV en 2005. La représentante légale de l'ANSS a aussi fait un plaidoyer auprès de la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida pour que le Gouvernement reconnaisse à l'ANSS le statut d'organisation d'utilité publique.

« 4 juillet 2014 : Journée de célébration de la victoire contre le fatalisme ».

La Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Honorable Sabine Ntakarutimana a salué la bravoure de madame Jeanne GAPIYA qui, à travers l'ANSS, a mené un combat pour la vie. Elle est revenue sur le travail intense accompli par cette organisation en 20 ans en soulignant que la journée du 4 juillet 2014 était celle de célébration de la victoire contre le fatalisme. Parlant de la victoire du partenariat, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a affirmé que le Gouvernement du Burundi et plus particulièrement son ministère sont témoins des efforts fournis par l'ANSS, pionnière dans les interventions initiées par la Société civile, pour contribuer à renverser la tendance du VIH et du Sida.

Dans son discours, Monsieur Michel Sidibé, Directeur Exécutif de l'ONUSIDA a également rendu un vibrant hommage aux instances dirigeantes de l'ANSS particulièrement la personne de Jeanne Gapiya pour son courage et sa détermination à mener un combat pour la vie. Il a salué au passage la pertinence du thème de la soirée de Gala de faire en sorte qu'il ait au Burundi une génération sans Sida. Pour y arriver, des efforts soutenus doivent être consentis pour que les enfants du Burundi puissent accéder aux médicaments. C'est ainsi qu'il a recommandé la réalisation d'une cartographie des infections pédiatriques survenues en 2013 afin de mieux cibler les interventions tant dans le domaine de la prévention que dans la prise en charge pédiatrique du VIH. ■

Le PNUD construit un modèle de développement d'après crise



Dans cette perspective, en juillet 2014, le Burundi et le PNUD signaient le Programme d'appui à la mise en convergence territoriale et l'engagement (PACTE) pour le développement humain. Le PACTE s'insère dans la vision du gouvernement burundais sur la décentralisation et le développement économique local et répond au cadre stratégique du PNUD pour promouvoir un processus de relèvement communautaire vers le développement local durable au Burundi. Il vise la croissance économique, l'égalité sociale, la construction/consolidation de la paix et la protection de l'environnement à l'échelon local. ■

Le PNUD Burundi organisait en collaboration avec le gouvernement du Burundi, l'Union européenne (EU), les coopérations du Japon et des Pays-Bas, un Atelier international sur le relèvement communautaire et le développement local durable à Bujumbura du 17 au 19 février 2014

L'atelier a constitué une opportunité unique d'échange d'expériences et de discussions entre les différents représentants du PNUD et des partenaires invités des pays de la région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, République démocratique du Congo, Tanzanie, Kenya, Ouganda), d'Afghanistan et d'Italie.

Après plusieurs décennies d'instabilité multiformes et récurrentes, plusieurs des pays de la région des Grands Lacs, continuent de subir les effets des crises (déplacements massifs de populations, conflits liés aux ressources naturelles, violences multiformes... Ces crises récurrentes pourraient cependant être résolues et l'espoir est permis si l'on considère les avancées en 2013 sur les plans politique et sécuritaire, grâce aux initiatives de paix et de sécurité, d'intégration et de coopération économique régionale initiées par la communauté internationale.

L'objectif principal de l'atelier était de construire un modèle de développement local d'après crise, comme une des solutions durables nécessaires à la consolidation de la paix dans la région des Grands Lacs, notamment par la mise en œuvre de politiques de transition et de consolidation de la paix, ainsi que par l'élaboration d'un consensus sur la promotion du relèvement communautaire, comme facteur clé menant à la croissance économique, à la protection de l'environnement et à l'égalité sociale.

Perspectives pour 2015

- PACE, assistance technique au processus électoral 2015 ;
- Développement local. Mise en place d'un pacte pour le développement humain au niveau local.
- Gouvernance, soutien à la Réforme de l'administration (PNRA), amélioration de l'indépendance de la Justice (soutien au Conseil supérieur de la magistrature).

Quelques chiffres sur l'action du PNUD en 2014

- Aide à l'insertion de 8451 hommes et femmes dans le tissu économique burundais. Appui de 3600 fruiticulteurs pour ajouter une valeur ajoutée à leur production ;
- Accès à la justice, plus de 2500 personnes vulnérables ont bénéficié de l'aide juridique ;
- Associations génératrices de revenus, PBF 2, 1709 Femmes et 2381 Hommes accompagnés par les ONG dont RAF2000+ et par le CEDAC.

Open Day 2014 : bilan et perspectives dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1325 au Burundi

L'Open Day 2014, organisé le vendredi 21 novembre à Bujumbura, a été l'occasion de faire le bilan des résultats atteints par le Burundi dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1325, adoptée le 31 octobre 2000 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette journée a aussi été l'occasion pour les organisations féminines d'adresser leurs doléances à la Ministre de la Solidarité Nationale, des droits de la personne humaine et du genre et au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies.

En présence du Premier Vice-Président de la République du Burundi, de la Ministre de la Solidarité Nationale, des droits de la Personne Humaine et du genre, du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, de la présidente du Forum National des Femmes et des représentantes de diverses organisations de la société civile, l'Open Day 2014 a permis de faire le bilan sur la mise en œuvre au Burundi de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité en 2014, ainsi que de dégager les priorités pour l'année 2015.



« Photo de famille » : au centre de la photo, le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies, la Ministre de la Solidarité Nationale, des droits de la personne humaine et du genre et le Représentant d'ONU FEMMES Burundi.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, en matière de prévention, l'accent a été tout particulièrement mis sur la problématique des violences subies au sein des familles et en milieu scolaire. Parmi les recommandations formulées par les représentantes des associations féminines, deux peuvent être soulignées : vulgariser en kirundi et veiller à la mise en application effective des textes de lois qui protègent les femmes et les filles contre les VSBG ; accélérer le processus d'adoption et de promulgation de la loi spécifique réprimant les VSBG.

L'Open Day a aussi été l'occasion pour les femmes des organisations de la société civile présentes d'échanger directement avec les représentants du Gouvernement et le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et de leur faire part de leurs préoccupations en matière de promotion de l'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes burundaises.

Concernant le leadership et la participation politique des femmes, les associations féminines ont souligné la faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision (postes électifs et non électifs) à tous les niveaux (niveau local, niveau provincial et niveau national). Si de nombreux progrès restent à accomplir, la Ministre en charge du genre a rappelé l'implication forte du Gouvernement et de ses partenaires au développement en ce sens.

Afin de d'appuyer son propos, elle a notamment pris l'exemple du partenariat privilégié développé entre ONUFEMMES et la Commission Electorale Nationale Indépendante pour une meilleure prise en compte du genre dans toutes les étapes du processus électoral de 2015.

Objectifs principaux pour 2015:

- Assurer une meilleure représentation des femmes aux postes de décisions ;
- Adopter une loi spécifique sur les VSBG ;
- Mettre fin à l'impunité des auteurs des violences ;
- Adopter une loi égalitaire sur les successions.

En matière de répression et de prise en charge des victimes de violences, la problématique de l'impunité a été unanimement mise en exergue par l'ensemble des représentantes des associations féminines, ainsi que la nécessité d'assurer et de systématiser le prélèvement ADN après toute agression sexuelle.

Les recommandations suivantes ont aussi été formulées : multiplier et renforcer les structures de prise en charge globale des victimes ; doter chaque structure sanitaire d'un service de prise en charge gratuite des victimes des VSBG ; assurer la mise en place de chambres spéciales dans les tribunaux afin d'accélérer le traitement judiciaire des violences sexuelles.

Tout au long de cette journée, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies n'a eu de cesse de rappeler l'engagement des Nations Unies pour la promotion de l'égalité entre les sexes, des droits et de l'autonomisation des femmes au Burundi.

La Ministre en charge du genre a alors réitéré l'engagement du Gouvernement burundais dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, en prenant notamment pour exemple le centre Humura de Gitega. En effet, ce centre permet un accueil et une prise en charge multidimensionnelle des victimes de violences, et fait figure de bonne pratique à répliquer à l'échelle nationale.

En ce qui concerne l'autonomisation économique des femmes, celles-ci jouent un rôle de premier plan dans l'économie nationale. Les femmes rurales produisent la plus grande partie de la nourriture consommée et des produits commercialisés au Burundi. ■

Le PAM Burundi achète chez les producteurs locaux

Les producteurs locaux avaient, depuis des mois, dans leurs stocks toutes les récoltes du riz et du maïs. Depuis septembre 2013, le PAM achète une bonne quantité de ces denrées utilisées dans le projet de Cantines Scolaires Endogènes.

En effet, le riz sera consommé dans des écoles où le PAM a mis en place son projet de Cantines Scolaires Endogènes, dans les provinces pilotes de Bujumbura, Bubanza et Cibitoke (Est du Burundi). Ce projet est dit « *endogène* » car il utilise les produits alimentaires achetés sur le marché local.

Dans ces provinces, le PAM a acheté 400 tonnes de riz chez quatre coopératives regroupant plusieurs associations d'agriculteurs: Abajamugambi, Terimbere, Girumwete et Twizigirane.

Le PAM a également acheté 100 tonnes de maïs chez certaines de ces associations.

Un projet très apprécié

« *Nous sommes très contents de ce projet. Souvent, les commerçants venus de Bujumbura achètent de petites quantités, 20, 25, 30 tonnes et souvent ne payent pas directement. Mais lorsque le PAM achète d'un coup 200 tonnes et nous paye aussitôt, cela nous plaît et nous encourage beaucoup* », se réjouit Floride Niyonizigiye, présidente de la coopérative Twizigirane.

Une joie partagée par Pascal Niyonkuru, membre de la coopérative Terimbere : « *La rentrée scolaire s'annonce bien car j'aurai de quoi payer le matériel et d'autres frais pour ma fille qui va en huitième année.* »

Un coup d'accélérateur à l'économie locale et nationale

En outre, les responsables des coopératives qui collaborent avec le PAM planifient déjà beaucoup d'activités pour booster l'économie de leur localité. Selon Floride Niyonizigiye, des hangars seront construits pour permettre le stockage de plusieurs tonnes de riz : « *Si le PAM continue sur cette lancée, il faudra que nous soyons à mesure de satisfaire ses demandes et même celles des commerçants qui achètent en gros.* »

D'après Mme Nicole Jacquet, Représentante adjointe du PAM Burundi, même si le PAM va continuer à acheter à l'extérieur du pays, ce projet d'achats locaux ne va pas cesser pour autant : « *Nous veillons à ne pas déstabiliser le marché local. C'est une approche graduelle (...). Nous achetons localement pour contribuer à l'essor de l'économie locale et nationale. Nous avons commencé dans trois provinces pilotes pour lesquelles nous estimons qu'elles auront les capacités de pourvoir à 100% aux besoins du projet de Cantines Scolaires Endogènes d'ici 2017* », rassure la Représentante adjointe du PAM.



Floride Niyonizigiye : « Ce projet arrive à point nommé. L'économie de nos familles s'en trouve revitalisée. »



A l'école primaire de Rugeregere (Commune de Cibitoke), les enfants sont contents de prendre leur repas de midi sur place. Ce qui leur permet de gagner du temps pour réviser

Présent pour soutenir le développement de la province dont il est le gouverneur, M. Anselme Nsabimana a demandé aux agriculteurs de réunir leurs forces en se regroupant en associations d'abord, et en coopératives ensuite pour crédibiliser leurs travail : « *Je vous soutiendrai toujours car mon souhait est que notre province serve de bon exemple aux autres au niveau de la production des denrées alimentaires que le PAM aura besoin.* » ■

Le Burundi est préparé à une réponse pour un éventuel cas de la Maladie à Virus d'Ebola

Formation des Médecins chefs de districts et Médecins Directeurs des provinces sanitaires Frontalières avec les autres pays sur la Maladie à Virus Ebola (MVE) au Burundi, Gitega du 03 au 05 décembre 2014

Le Burundi à l'instar d'autres pays africains voire du monde, se prépare à une réponse pour un éventuel cas de la Maladie à Virus Ebola qui surgirait sur son territoire. Après une élaboration d'un plan de contingence et une évaluation de l'état de préparation du Burundi en se servant de la checklist de l'OMS, le pays vient de passer à une étape supérieure en organisant une formation de tous les Médecins chefs de district au nombre de 45 et de 9 Médecins Directeurs des Provinces sanitaires qui partagent des frontières avec les pays limitrophes.

La Formation était coordonnée par Dr Jérôme Ndaruhutse DPC/OMS fort de son expérience internationale en matière de lutte contre la Maladie à Virus Ebola. Elle a été focalisée sur les 7 des 10 composantes de la checklist consolidée de l'OMS à savoir : La coordination, les équipes d'intervention rapides, la surveillance épidémiologique, le suivis des contacts, le traitement et les enterrements sécurisés, le laboratoire, Le renforcements des capacités aux points d'entrée. Un point particulier a été mis sur le port et le déshabillage des Equipements de protection Individuels (EPI). En effet, il a été démontré que la plupart du personnel médical s'infecte lors du déshabillage après avoir été en contact avec les liquides ou produits contaminés. ■



Vue partielle des participants lors de la formation



Exercice d'habillage et de déshabillage des équipements pour la protection individuelle

La Maladie à Virus d'Ebola continue de parler d'elle en Afrique de l'Ouest mais la classification du Burundi comme pays partageant la frontière avec un pays en épidémie vient d'être modifiée car depuis le 15 novembre 2014 la République Démocratique du Congo n'étant plus en épidémie d'Ebola. Toutefois la surveillance et la vigilance doivent être renforcées car nous ne pouvons rester indifférent face à l'épidémie de la MVE fusse-t-elle localisée en Afrique de l'Ouest.

La réinstallation, une avancée vers des solutions durables pour les réfugiés



Une jeune réfugiée en partance pour la réinstallation au Canada avec le concours de OIM (l'Organisation Internationale des Migrations) notre partenaire pour le transport des réfugiés.

Au cours de cette 2014 qui s'achève, le HCR Burundi a continué à œuvrer pour venir en aide aux populations sous son mandat. Le programme phare pour cette année fut le programme pluri annuel de réinstallation des réfugiés.

Le programme pluri annuel de réinstallation a commencé en 2012 dans un contexte où près de la moitié de la population réfugiée au Burundi était constituée de réfugiés de longue date. Ce programme est né du constat que l'intégration locale ou le rapatriement volontaire, les deux autres solutions durables mis en avant par le HCR ne sont pas pour l'instant viables à cause de l'exiguïté du pays d'asile et des conditions sécuritaires encore précaires en République Démocratique du Congo.

Le programme de réinstallation s'inscrit dans le cadre de la solidarité internationale et du partage du fardeau en matière de protection internationale des réfugiés. C'est ainsi donc que des pays ayant développé des programmes de réinstallation ont accepté de recevoir et intégrer des réfugiés congolais vivant au Burundi et remplissant des critères prédéfinis.

Ces critères de réinstallation qui sont notamment « les femmes/filles à risque », « les personnes sans solutions durables alternatives », « les besoins de protection légale et /ou physique », « les besoins médicaux » ou encore « les survivants de violence ou de torture » ... ont été définis par les pays de réinstallation et ces derniers procèdent également eux-mêmes à la sélection des réfugiés à réinstaller avec l'appui du HCR.

En 2014, le programme a connu un développement important et a permis de concrétiser la promesse faite par les pays de réinstallation d'accueillir des réfugiés et de leur permettre de commencer une nouvelle vie. Les chiffres disponibles jusqu'à la fin novembre 2014 montre que 3.588 personnes ont été référées au HUB du HCR à Nairobi depuis le début de l'année, que le HUB a soumis 3.192 personnes aux pays de réinstallation et que depuis le 1er Janvier 2014, 534 personnes sont effectivement parti en réinstallation dans les pays d'accueil.

Mais même si le programme de réinstallation constitue un réel espoir pour les réfugiés, il ne bénéficie actuellement qu'à un petit nombre de réfugiés dans le monde, à peine 1%. Ce programme est donc conçu comme une solution limitée pour des réfugiés qui remplissent les critères de sélection. Et pour ce faire le HCR en partenariat avec les pays de réinstallation mène toutes les démarches pour identifier, introduire la demande et suivre le dossier auprès des pays de réinstallation jusqu'au départ effectif des personnes acceptées dans le nouveau pays.

Une telle opération exige dès lors la mise en place de mécanismes stricts que le HCR communique et encourage les réfugiés à connaître. Le processus peut parfois prendre du temps car il avance selon le rythme des pays de réinstallation. Il peut ne pas aboutir, ou encore il peut être arrêté si des fraudes ou des tentatives de fraudes sont observées. Le HCR a au cours de cette année mené une campagne dynamique de sensibilisation à l'intention des

réfugiés urbains et ceux dans les camps autour de ce programme de réinstallation. Il a pris le soin de donner toute l'information et de lever les inquiétudes que les réfugiés pouvaient avoir sur ce programme notamment sur son caractère transparent et gratuit. Ce travail se poursuit encore aujourd'hui et va caractériser le programme qui s'étend jusqu'en 2017. ■

Perspectives 2015

- Assistance planifiée pour 62.000 réfugiés et demandeurs d'asile;
- Assistance au rapatriement volontaire de près de 7.000 réfugiés burundais encore en RDC et en Ouganda à la fin de 2015 ;
- Appui au Gouvernement du Burundi pour des solutions durables aux Personnes Déplacées Internes ;
- Poursuite du programme de réinstallation des réfugiés remplissant les critères.

Quelques chiffres de l'année 2014

- 51.645 réfugiés au 30 novembre 2014 ;
- 5.358 demandeurs d'asile au 30 novembre 2014 ;
- 1.286 réfugiés burundais rapatriés au Burundi ;
- 5.469 nouveaux réfugiés depuis janvier jusqu'au 30 novembre 2014 ;
- 534 réfugiés parti en réinstallation depuis le début de l'année jusqu'au 30 novembre 2014.

L'agriculture familiale mise en valeur à l'édition 2014 de la journée mondiale de l'alimentation

Les messages du jour se sont focalisés notamment sur l'état et le rôle de l'Agriculture Familiale dans le monde ainsi que sa contribution au relèvement de la sécurité alimentaire et au développement durable.

Normalement organisée le 16 octobre, la JMA a, au Burundi été célébrée le 17 octobre 2014 dans la province de Muramvya en présence du Deuxième Vice-Président de la République, M. Gervais RUFYIKIRI, et de nombreuses autres autorités de marque. Organisé sous le thème « *L'agriculture familiale: nourrir le monde, préserver la planète* », la JMA reprend en effet le slogan de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale célébrée cette même année.

En reprenant le message du Directeur général de la FAO José Graziano da Silva, le Représentant de la FAO au Burundi, M. Mohamed HAMA GARBA, a précisé que « *500 millions des 570 millions d'exploitants familiaux agricoles sont dirigés par les familles* » et sont également gardiens des ressources naturelles, l'agriculture familiale fournissant plus de 80 pourcent de la nourriture mondiale. Il a ajouté que quelques 805 millions de personnes n'ont toujours pas suffisamment à manger, malgré les efforts continus de lutte contre la faim dans le monde. L'agriculture au Burundi fait vivre plus de 90 % de la population alors qu'il y a



Remise de prix à un meilleur agro-éleveur

carence de terres cultivables et une pratique de l'agriculture de subsistance avec une taille moyenne des exploitations de 0.5 ha. Selon M. HAMA GARBA, cette situation classe le pays « *parmi les 70 de la population mondiale en situation d'insécurité alimentaire vivant en zone rurale* ».

De l'avis du Deuxième Vice-président, M. RUFYIKIRI, il y a nécessité de « *manger suffisamment pour bien travailler* ». Il a en effet demandé d'installer des jardins de cuisine, (les kitchen garden en anglais) qui peuvent contenir plusieurs variétés de légumes. La FAO appuie les producteurs aux bonnes pratiques agricoles et technologies adaptées, tout en renforçant leurs capacités par la formation à travers l'approche des champs écoles des producteurs. « *A travers cette approche, les 'kitchen gardens' sont en train d'être largement vulgarisés depuis quelques mois dans le cadre de la stratégie multisectorielle de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui va améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de la population burundaise* », a indiqué le Représentant de la FAO au Burundi. Aussi, faut-il suffisamment produire pour la consommation en famille mais aussi pour le marché. Il y a selon HAMA GARBA, un impératif d'impliquer les femmes qui participent à la production et à la commercialisation des denrées, et les jeunes pour qu'ils envisagent une vie reluisante en milieu rural dans l'optique de contribuer à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement dont l'échéance est tout proche.

Selon le Deuxième Vice-Président de la République, Gervais RUFYIKIRI, « *Il n'y a pas de raison d'avoir faim au Burundi, au moment où l'on peut cultiver pour trois saisons l'année* », a indiqué M. RUFYIKIRI qui a également encouragé l'esprit de compétitivité entre producteurs. Il a exprimé sa satisfaction par rapport à l'augmentation de la production agricole de cette année due à la revue à la hausse du budget agricole de 2% à plus de 12 %. Il a enfin primé les meilleurs agriculteurs et éleveurs au niveau national et provincial pour susciter la compétitivité. Il avait auparavant lancé l'année agricole dans cette même province. ■

Des actions pour l'année 2014

- Réintégration socio-économique des populations vulnérabilisées par les changements climatiques et les conflits armés
- Programme conjoint (FAO, UNICEF, OMS, PAM) de lutte contre la malnutrition ;
- Gestion conservatoire des eaux et des sols par la promotion des activités d'aménagement intégré des marais et bassins versants;
- Renforcement des capacités phytosanitaires et lutte contre les maladies transfrontalières ;
- Appui à l'analyse et au suivi de la situation de la sécurité alimentaire par le système d'alerte précoce et la surveillance de la sécurité alimentaire ;
- Développement des chaînes de valeurs agricoles, d'élevages et halieutiques ;
- Appui à l'élaboration ou révision des cadres légaux pour le développement du secteur agricole ;
- Assistance technique à travers la mise en œuvre des projets TCP;
- Développement de l'horticulture urbaine et périurbaine (HUP) pour l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations vulnérables ;
- Appui au renforcement des capacités des organisations des producteurs Agricoles.

Le droit à l'éducation des enfants vulnérables une préoccupation pour les volontaires des Nations Unies

La FVS-AMADE Burundi « Abagenzi b'abana » vient d'ouvrir une école de référence dans la commune de Matana de la province de Bururi. Cette école se veut d'excellence et voudrait faire profiter une éducation de qualité aux enfants vulnérables mais brillants, qui n'auraient jamais pu accéder à ce genre d'école réputées être l'aubaine des enfants des nantis.



distribution du kit scolaire aux orphelins et autres enfants par les membres des groupements à Kanyosha, le 30/07/2014

FVS-AMADE Burundi a comme vision d'être en 2025 une organisation leader des acteurs du développement intégral des familles au Burundi pour le bien-être de l'enfant tout en bâtissant une société solidaire pour le soutien des personnes vulnérables. Sa mission est de promouvoir la protection de l'enfant et l'auto-promotion économique des ménages vulnérables pour le bien-être de l'enfant.

Le succès de l'approche Nawe Nuze « Joins-toi à nous »

Au début, les interventions de l'organisation se manifestaient par des aides directes qui étaient données aux orphelins eux-mêmes, comme la distribution des kits scolaires, les soins de santé ainsi que la défense en justice pour des cas de violation des droits. Son expérience dans la prise en charge des OEV l'a poussée d'initier depuis 2002 une approche de prise en charge communautaire, jugée comme la plus susceptible d'offrir à l'enfant vulnérable un appui satisfaisant et durable. Ensuite, après avoir expérimenté la prise en charge communautaire et l'avoir trouvé possible et capable d'évoluer vers une autonomisation des communautés de base dans la réponse aux

différents problèmes des vulnérables, particulièrement les enfants, l'organisation a décidé le changement d'orientation en passant de l'aide humanitaire vers une aide au développement durable. Ainsi, une large sensibilisation des tuteurs d'OEV et d'autres membres de leurs communautés pour la création et l'adhésion aux groupes de solidarité qui réalisent l'approche Nawe Nuze et aident les OEV à jouir de leur droit à l'éducation. Les groupes de solidarité pour la prise en charge des OEV n'ont pas tardé à se multiplier et à grandir.

Selon un des membres d'un groupe de solidarité, « *il était difficile d'éduquer les enfants et de les nourrir. Cependant, quand FVS-AMADE Burundi nous a rassemblés (hutu, twa et tutsi) et que nous avons compris l'approche Nawe Nuze, nous avons gagné beaucoup en termes de renforcement des capacités et des relations. Nous avons appris à travailler ensemble pour une même cause, c'est-à-dire l'éducation des orphelins et autres enfants vulnérables. Dans notre groupe, nous avons appris à gérer des conflits. Notre travail de sensibilisation sur l'épargne et le crédit mutuel a permis de vivre dans une société pacifique et soucieuse de l'éducation de l'enfant. Nous épargnons avec l'objectif de contribuer à la lutte contre les abandons scolaires à cause de la pauvreté des ménages.* »

Dans ce cadre, FVS-AMADE BURUNDI se charge du renforcement des capacités économiques des familles et des communautés de base soutenant les OEV, à travers l'encadrement technique des groupes de solidarité qui pratiquent l'épargne et le crédit communautaire, permettant à leurs membres de financer des différentes Activités Génératrices de Revenu (AGR). Une partie des revenus ainsi générés est épargnée pour acheter le matériel scolaire nécessaire pour les enfants à la rentrée scolaire.

Avant, l'organisation se débattait seule pour mobiliser les moyens nécessaires pour offrir des kits complets de matériel scolaire à des dizaines de milliers d'enfants. Aujourd'hui, grâce au processus d'autonomisation mis en place, les groupements sont déjà arrivés à l'autonomie : cette année ils ont assuré eux-mêmes l'opération d'achat et de distribution du matériel scolaire pour les enfants appuyés dans les 5 provinces. ■



Ce bulletin est produit par le Groupe Intégré de Communication (GIC) du Systèmes des Nations Unies au Burundi et édité et publié en ligne par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Burundi.

Pour plus d'informations contacter le Secrétariat du GIC, B.P. 2160 Bujumbura, Burundi.
Tél. : (+257) 22225018, E-mail : unic.bujumbura@unic.org